

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

ARRIVÉE
CNDP

20 NOV. 2006

Nombre de Conseillers :
en exercice : 15
présents : 12
votants :

L'an deux mil six
le : Dix NOVEMBRE
le Conseil Municipal de la Commune de GOUZON
dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de M. VACHER Jean-Pierre, MAIRE
Date de la convocation : 03 NOVEMBRE 2006

OBJET :

Motion concernant la desserte
Ferroviaire du Département de
La CREUSE.

PRESENTS: MMES.MELLE.MM.VACHER.VERNAUDON.MATHIVAT.ASTIC
MICHON.AUFRERE.CANDORET.ROBY.LOIGNON.BOURDET.BRUJAS.YOTH.

ABSENTS : MM MAUBERT.PASCAL.VICTOR (Excusés)

Mademoiselle VERNAUDON a été élue Secrétaire.

Les élus affirment que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif – la ligne à Grande Vitesse Poitiers-Limoges – pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à venir.

Les élus demandent :

- la modernisation de la ligne historique La Souterraine – Châteauroux – Vierzon – Paris avec pour objectif de placer La Souterraine à 2 heures de Paris,
- l'aménagement de la ligne Guéret-Limoges avec la suppression du rebroussement et l'électrification,
- une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional desservant la façade Est creusoise (Mérinchal, Auzances – Evaux – Chambon, Budelière) et les trains au départ de Montluçon.

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le : 16 NOVEMBRE 2006

POUR COPIE CONFORME

En Mairie, le 16 NOVEMBRE 2006

LE MAIRE,

Jean-Pierre VACHER